



Mortier pour chape à prise rapide, prêt à l'emploi 0 – 8 mm

CT-C25-F4 selon EN 13813 / DIN 18560

- praticable au bout d'env. 3 heures
- pour épaisseurs de couche de 25 – 80 mm



APPLICATIONS

- pour la fabrication rapide de chapes composites, chapes et chapes chauffées sur isolation, ainsi que de chapes sur couche de séparation selon DIN 18560
- pour des travaux rapides de réparation, d'assainissement et de rénovation
- pour applications d'extérieur et d'intérieur

PROPRIÉTÉS

- Très pauvre en émission EC 1^{PLUS}R selon GEV-EMICODE
- prise et durcissement rapide
- Résistant après env. 1 jour
- résistant au gel et étanche à l'eau après le durcissement
- résistance au feu A1 - incombustible
- minéral

COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- ciment à prise rapide
- Granulats quartzes selon DIN EN 12139
- additifs de régulation et d'amélioration des propriétés du produit et de sa mise en œuvre

SUPPORT

Evaluation

- Le support doit être sec, porteur, propre, à l'abri du gel et compatible avec la pose de mortier.
- Pour les chapes composites, les supports en béton doivent être mis en place depuis au moins 6 mois.
- Il convient de respecter les exigences des normes DIN 18560 et DIN EN 13813.

Préparation du support

- Nettoyer soigneusement le support pour des chapes de type composite. Éliminer les restes de mortier, le béton lâche et autres salissures par le biais de mesures ad hoc. Les défauts grossiers du support doivent être égalisés avec des mortiers prévus à cet effet.
- Prétraiter les supports cimentés avec le pont d'adhérence quick-mix H4.
- Prétraiter les supports non absorbants, par ex. avec le primaire époxy strasser PRIM EG ou la peinture de protection époxy strasser PRIM ESA et répandre ensuite du sable au quartz dessus.
- Les bandes d'isolation périphérique sur les murs et autres éléments en élévation doivent être posées conformément à la norme DIN 18560.
- Les joints de dilatation, de mouvement ou de structure déjà présents dans le support doivent être repris aux mêmes endroits sur toute la section du système.



MISE EN OEUVRE

Température	■ Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à +30 °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.
Mélange / Préparation / Traitement	■ Gâcher le mortier sec avec de l'eau propre dans un mélangeur continu ou un malaxeur à mélange forcé, ou encore dans une pompe à chape, pendant maximum 2 à 3 minutes, selon la consistance souhaitée. ■ En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre. ■ Mélanger le matériau avec un agitateur ad hoc jusqu'à obtenir un produit uniforme et sans grumeaux. Le cas échéant, mélanger à nouveau en ajoutant de l'eau jusqu'à obtenir une consistance conforme à la mise en œuvre. ■ Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.
Mise en oeuvre	■ Avec une mise en œuvre comme chape composite, appliquer tout d'abord le pont d'adhérence quick-mix H4 à la brosse sur la surface du béton pré-humidifiée et mat-humide. ■ Une fois le pont d'adhérence complètement sec et au plus tôt après 12 heures, appliquer le mortier pour chape selon l'épaisseur de couche requise. ■ Avec des chapes sur couche de séparation ou sur isolant, appliquer le mortier frais uniformément selon l'épaisseur de couche requise. ■ La surface de la chape doit être grattée (pas lissée) pour la pose ultérieure de carreaux céramiques ou de dalles. ■ L'épaisseur minimum de couche est de 25 mm pour les chapes composites, de 45 mm pour les chapes sur isolant et de 35 mm pour les chapes sur couche de séparation. Avec des épaisseurs de couche d'isolation ≤ 40 mm, l'épaisseur de la chape peut être réduite de 5 mm.
Temps de mise en oeuvre	■ env. 45 minutes ■ Nettoyer les outils et les appareils à l'eau immédiatement après emploi. ■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.
Séchage / Durcissement	■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique. ■ Le séchage et la prise sont ralentis par les températures basses et les hygrométries élevées et accélérés par les températures élevées et les hygrométries faibles
Revêtement de finition	■ En cas d'utilisation de la colle flexible strasser FLEX, la pose de carreaux et dalles céramiques peut commencer après env. 2 à 3 jours. ■ Pour tous les autres revêtements, les valeurs d'humidité résiduelle CM définies dans les règlements techniques sont d'application, ou en alternative les indications des fabricants des revêtements.
Nettoyage des outils	■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Remarques	■ La mise en œuvre est régie par les règlements et les normes suivants : DIN 18560 « Chapes dans le bâtiment » ; DIN ATV 18353 « Réalisation de chapes » ; DIN EN 13813 « Mortier pour chape ». ■ La norme DIN EN 1264-4 s'applique pour la pose de carreaux sur des chapes chauffées. ■ En cas d'utilisation pour une chape chauffée, la mise en chauffe a lieu au plus tôt 14 jours après la pose de la chape.

CONSUMMATION / RENDEMENT

- consommation : env. 20 kg/m² par 10 mm d'épaisseur de couche
- rendement : env. 12 l enduit frais par 25 kg/sac



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type de produit	CT-C25-F4 selon DIN EN 13813 et DIN 18560
Consommation d'eau	env. 2,3 l par 25 kg/sac
Granulométrie	0 – 8 mm
Réaction au feu	A1 (incombustible) selon EN 13501
Résistance à la compression	$\geq 25 \text{ N/mm}^2$
Résistance à la flexion	$\geq 4 \text{ N/mm}^2$
Épaisseur de couche	25 – 80 mm
Durée de traitement	env. 45 minutes
Accessibilité	après env. 3 heures
Résilience	après env. 24 heures

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

FORME DE LIVRAISON

- 25 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.
- peut être stocké pendant au moins 6 mois après la date de fabrication, dans l'emballage d'origine fermé.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin. ■ Autres informations dans la fiche de données de sécurité.
GISCODE	■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	■ Mettre au rebut conformément à la réglementation. ■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage. ■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).



REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue.

Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.